



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

30 ans après la signature de la Charte de la démocratie, le cordon sanitaire s'effiloche-t-il ?

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Mai 2023

Il y a tout juste 30 ans, le 8 mai 1993, en réaction aux percées électorales de l'extrême droite en Belgique, quatre partis démocratiques francophones (FDF, PRL, PS, PSC) s'accordaient sur une première mouture de la Charte de la démocratie. Celle-ci entérinait le principe du cordon sanitaire à l'encontre des formations politiques dont le programme ou l'action mettrait en péril les valeurs fondamentales de notre démocratie. Le texte a depuis été remanié, à plusieurs reprises, au fil d'événements politiques en Belgique ou à l'étranger, qui ont incité nos politiques à mettre à jour leur copie.

La date de la capitulation de l'Allemagne nazie a évidemment été choisie pour sa portée symbolique. Le 8 mai 1998, la charte a été revue une première fois¹, et une seconde le 8 mai 2002², à la suite de la qualification de Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de l'élection présidentielle française. Elle a encore été remaniée l'année dernière, le 8 mai 2022³. Cette fois-ci, l'élément déclencheur fut l'organisation d'un débat entre Georges-Louis Bouchez, président du Mouvement réformateur (MR), et Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang (VB) sur le plateau de la VRT. La présence du chef de file des libéraux francophones avait suscité une volée de réactions à travers le monde politique et la société civile, y compris des remous au sein de son propre parti.

Aux origines du texte

Rappelons brièvement les principales étapes qui ont rythmé la mise en place de la Charte de la démocratie et la pratique du cordon sanitaire. Rappelons aussi le climat politique, au tournant des années 1980-1990, où l'extrême droite effectue une série de percées électorales à travers l'Europe : Parti de la liberté d'Autriche (*Freiheitliche Partei Österreichs* – FPÖ) en Autriche, Alliance Nationale (Alleanza Nazionale – AN) en Italie, Front national (FN) en France, etc.

En Belgique, le Vlaams Blok dépasse pour la première fois les 100 000 voix lors des élections législatives du 13 décembre 1987. Dans le canton d'Anvers, il obtient plus de 10 % des suffrages, décroche deux sièges à la Chambre et un au Sénat. La stratégie agressive et ouvertement raciste s'avère payante. Le Blok continue ensuite de gagner du terrain. Le 24 novembre 1991, c'est un raz-de-marée. Avec plus de 400 000 voix, il franchit la barre des

¹ Signée par les mêmes formations politiques, plus Ecolo.

² Le PSC est devenu le CDH et le président du MR signe pour le PRL, le FDF et le MCC.

³ Défi, Ecolo, Les Engagés, MR et PS. Le PTB refuse de signer au motif qu'en tant que parti national, il ne pourrait s'engager à ne pas débattre avec l'extrême droite en Flandre.

10 % de l'électorat flamand et envoie 12 élus à la Chambre et 5 au Sénat. Aux élections communales de 1994, il devient le premier parti d'Anvers, avec 28 % des suffrages.

En Wallonie et à Bruxelles, le Front national et d'autres forces d'extrême droite opèrent, durant ces mêmes années, des percées moindres qu'en Flandre, mais non négligeables. En 1991, le FN de Daniel Féret obtient quelques succès dans la capitale (pas loin de 10 % dans certaines communes) et avoisine les 5 % dans quelques cantons wallons (Charleroi, Namur, Nivelles). En juin 1994, il obtient 174 000 voix de l'électorat francophone (7,78 %), et envoie son président au Parlement européen. Mais le parti ne réussit cependant jamais à s'implanter véritablement, même pas localement. Il fait le plein de voix entre 1995 et 2007 – en 2004, il obtient 160 130 voix (8,12 %) aux élections régionales et 181 351 (2,79 %) aux élections européennes – avant de disparaître progressivement de l'échiquier politique, en proie aux querelles de personnes, aux dissidences et aux ennuis judiciaires.

Au Nord comme au Sud, ces partis multiplient non seulement les dérapages racistes, mais ils attirent et réunissent autour d'eux des nostalgiques du III^e Reich et de la collaboration, des admirateurs d'August Borms ou de Léon Degrelle, des défenseurs de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, des négationnistes, etc. Une différence notable entre la Flandre et la Wallonie est bien entendu la question nationale. « Mustafa qui abat des moutons dans sa baignoire n'est pas mon pire ennemi, mon pire ennemi c'est l'État belge » dira Gerolf Annemans, figure historique du Blok, le soir des élections du 13 décembre 1987⁴.

Les premières initiatives et premiers engagements de refuser tout accord avec le Vlaams Blok pour contenir son expansion sont pris en Flandre dès la fin des années 1980. Une volonté renforcée après le « dimanche noir » du 24 novembre 1991. Plus encore peut-être après la publication du programme de 70 points de ce parti en juin 1992. En novembre, une motion est votée à l'unanimité au Conseil flamand⁵ dénonçant ce programme comme contraire à la Convention européenne des droits de l'Homme et affirmant que le Blok s'inspire des programmes nazis et des lois raciales de Nuremberg⁶.

Du côté francophone, initié par des personnalités et associations de la société civile, dont la Fondation Auschwitz⁷, la pratique du cordon sanitaire est entérinée par la signature de la Charte de la démocratie au Palais de la Nation le 8 mai 1993, par le PS, le PSC, le PRL et le FDF.

⁴ Rinke van den Brinke, *L'internationale de la haine, paroles d'extrême droite. Belgique, France, Italie, Bruxelles/Liège*, Luc Pire/Vent du Nord, vent du Sud, 1996, p. 91.

⁵ Le Conseil flamand était alors composé de parlementaires nationaux. Ce n'est qu'en mai 1995 que les Flamands se rendront aux urnes pour élire directement, pour la première fois, les 124 membres du Parlement flamand.

⁶ « Combattre l'extrême droite », Actes du colloque du 27 février 1998, Groupe socialiste du Parlement bruxellois, p. 79.

⁷ Celle-ci avait organisé, le 29 mars 1990, un colloque international « L'extrême droite en Europe » en collaboration avec le Centre de la Paix de la Ville d'Anvers, sous l'égide de la Vrije Universiteit Brussel, de la Rijksuniversiteit Gent, de l'Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius Antwerpen, de la Katholieke Universiteit Leuven et de l'Universitaire Instelling Antwerpen. Ces travaux avaient donné lieu à une publication : Hugo De Schampheleire, Yannis Thanassekos (dir.), *L'extrême droite en Europe de l'Ouest*, Bruxelles, Presses universitaires de la Vrije Universiteit Brussel, 1991.

[...] Le nombre de votes exprimés dans notre pays en faveur des formations et partis qui développent des thèses et arguments antidémocratiques est loin de leur assurer une représentativité suffisante pour accéder, sans appui extérieur, à un quelconque niveau d'exercice du pouvoir.

Notre contrat avec l'électeur implique pour nous l'obligation d'une clarification sans ambiguïté.

Aussi, nous, signataires de la présente, nous engageons-nous devant l'électeur à respecter son choix, à œuvrer sans relâche au renforcement des acquis de notre démocratie commune.

Nous nous engageons, par ailleurs, à ne pas laisser contaminer nos pratiques, nos programmes et nos discours politiques par des idéologies antidémocratiques.

Nous refuserons de choisir de nous associer dans une coalition politique, aux formations ou partis qui manifestement portent des idéologies ou des propositions susceptibles d'attenter aux principes démocratiques qui fondent notre système politique.

Dans les assemblées où ces formations ou partis seraient présents, nous refuserons de mettre en place des exécutifs s'appuyant sur une majorité relative⁸ [...]

Les partis flamands, pourtant conviés, ne se sont pas présentés. Ecolo se montre pleinement d'accord avec le contenu du texte, mais refuse alors d'y apposer sa signature pour protester contre des pratiques de la majorité à Molenbeek dans l'attribution de logements sociaux.

Deux conceptions très différentes du cordon sanitaire vont se développer parallèlement au Nord et au Sud du pays. En Flandre, la pratique se limite essentiellement à ne pas conclure de coalition ou d'alliance avec le Vlaams Blok (qui devient le Vlaams Belang en novembre 2004, après la condamnation pour racisme et xénophobie de trois ASBL proches du parti), alors qu'en Belgique francophone elle a été étendue aux médias, en particulier ceux du service public. Ces pratiques ne sont basées sur aucun texte législatif, uniquement sur des accords entre partis.

Depuis lors, malgré quelques reflux, l'extrême droite s'est fermement installée en Flandre, alors qu'elle est redevenue résiduelle du côté francophone. De nombreuses explications ont été apportées pour expliquer ces différences ; la question ne cesse d'intéresser les chercheurs en science politique. Parmi les observations et hypothèses les plus pertinentes, retenons la faiblesse des réseaux de l'extrême droite francophone. Sans véritable organisation, ni cadre ni relais vers la société civile, elle ne parvient pas à occuper le terrain. Sans leader indiscutable, elle est continuellement déchirée par les querelles de personnes. De plus, elle ne dispose pas de fief électoral à partir duquel elle pourrait rayonner, comme ce fut le cas d'Anvers pour le Vlaams Blok. Elle reste aussi très monothématique, obsédée par le discours sur l'immigration. Enfin, elle n'a aucune tradition politique à laquelle se rattacher ni aucun roman national sur

⁸ <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2021-37-page-5.htm>, consulté le 21 avril 2023.

lequel se fixer, comme les extrêmes droites particulièrement installées de France, d'Italie, ou de Flandre⁹.

L'explication qui est le plus souvent évoquée pour expliquer la faiblesse de l'extrême droite en Belgique francophone reste cependant la persistance du cordon sanitaire dans les médias, pratique de plus en plus rare en Europe. Mais il est difficile d'évaluer les liens de causalité véritables entre une pratique médiatique et ses conséquences politiques.

Des garde-fous qui disparaissent ?

30 ans, jour pour jour, après la signature de la Charte, ses principes semblent toujours plus sous pression. Certaines personnalités politiques francophones ne rechignent plus à chercher le débat avec l'extrême droite, en tout cas dans des médias flamands. Du côté de la presse, *Wilfried Magazine* donnait pour la première fois, en mai 2020, la parole à Tom Van Grieken, dirigeant du Vlaams Belang. Une interview qui n'est pas passée inaperçue, même à l'étranger ; le journal *Le Monde* la présentait comme une première rupture du cordon sanitaire médiatique¹⁰.

Au début des années 1990, même s'il y avait des nuances entre les partis, l'adhésion au cordon sanitaire était solide et unanime. Les résistances vis-à-vis des discours xénophobes seraient-elles aujourd'hui moins vigoureuses, plus confuses ? S'il est difficile de répondre de façon binaire à cette question, un élément qui semble néanmoins distinguer les représentations politiques des années 1990 et celles d'aujourd'hui est le lien que nous maintenons avec le passé. Celles et ceux – y compris bien sûr les personnalités politiques – qui ont vécu la guerre disparaissent peu à peu, tout comme le lien direct et viscéral avec son souvenir. Le saut générationnel ne suffit évidemment pas à tout expliquer, mais il n'empêche que « Plus jamais ça » – un slogan si concret dans l'après-guerre – a perdu de sa puissance symbolique. Il aurait été impensable, il y a quelques décennies, de voir des représentants de partis démocratiques accepter de débattre avec ceux d'un parti héritier du fascisme, où le racisme s'exprime si aisément. Ça l'est manifestement moins aujourd'hui.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

⁹ À ce sujet, voir : https://auschwitz.be/images/expertises/2020-van_praag-extreme_droite_belgique.pdf.

¹⁰ https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/06/en-belgique-face-a-l-extreme-droite-le-cordon-mediatique-a-saute_6038778_3210.html, consulté le 21 avril 2023.